L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 14 SEPTEMBRE 1879.

L'Abolition du Concordat.

Voici le texte de la proposition de loi relative à l'abrogation du Concordat, déposée par M. Boysset et que nous avons déjà signalée:

EXPOSÉ DES MOTIFS.

I

Messieurs,

La liberté de conscience, proclamée en 1789, est aujourd'hui plus qu'une loi de l'Etat, elle est devenue un axiome politique et social qu'il est superflu désormais d'inscrire dans la Constitution de la France.

Qu'il s'agisse de la communion catholique ou de la communion juive, de la confession d'Augsbourg ou de celle de Genève; qu'il s'agisse du déisme, avec ses mille formes individuelles, ou de l'indifférence, ou du scepticisme, ou de la grande école scientifique qui n'accorde son hommage et sa foi qu'à l'expérimentation et à la démonstration effectives; qu'il s'agisse de la négation même, avec ses formules les plus audacieuses, toute philosophie, toute religion, toute doctrine ont droit de cité parmi nous. Ce n'est pas la tolérance seulement que notre société leur assure, c'est la déférence et le respect.

Dès lors, la religion catholique romaine a perdu complètement ce caractère de généralité, d'universalité juridique et obligatoire dont elle a pu se prévaloir dans le cours des siècles précédents. Et il est évident qu'aucune autre religion, qu'aucune autre doctrine n'a hérité de cette prédominance.

Dès lors aussi, ni la religion catholique, ni aucune autre doctrine ne sauraient aujourd'hui constituer un service public, intéressant la société toute entière. C'est à chaque conscience, ayant sa libre doctrine, purement individuelle et privée, respectée à l'égale de la doctrine voisine, à instituer son culte suivant sa foi et suivant ses convenances, en pleine liberté.

Dès lors, en effet, il est inadmissible que le budget de la nation, produit des sacrifices de tous, soit grevé d'une dotation quelconque au profit d'une religion ou d'une philosophie particulière; car, encore une fois, toute généralité de service ayant disparu, toute subvention nationale doit disparaître, sous peine de non-sens et d'injustice.

Tel est le droit absolument indéniable.

II

En fait, que se passe-t-il?

Un contrat est intervenu, il y a près de quatre-vingts ans, entre Napoléon Bonaparte, premier consul, et Pie VII, chef de la religion catholique romaine.

Aux termes de ce contrat, le gouvernement français s'engageait à rétablir le culte public et officiel du catholicisme; il assurait au clergé catholique un traitement de l'Etat; il lui remettait, pour l'exercice du culte, les églises appartenant à la nation.

De son côté, le pontife romain "reconnaissait, dans le premier consul, les droits et les prérogatives dont jouissait auprès de sa Sainteté l'ancien gouvernement."

Cette convention, dont l'intérêt pour chacune des parties contractantes était immense, c'est le Concordat.

III

Il faut signaler d'abord la différence profonde qui nous sépare de 1801, date du Concordat, au point de vue du développement intellectuel, industriel, moral et politique de la nation.

Il faut aussi reconnaître que nous, République française de 1879, nous ne sommes, à aucun titre, les héritiers du 18 brumaire, et que nous ne pouvons être tenus par les engagements du premier consul Bonaparte.

Il faut enfin reproduire avec insistance cette considération de droit que toute religion et toute doctrine d'Etat sont désormais abolies, que les consciences sont déliées, qu'elles sont égales devant la loi, à quelque philosophie qu'elles appartiennent, et que, dans de telles conditions, si claires et si précises, tout privilège d'argent, d'honneur ou de liberté, constitue nettement une violation du droit et de la justice.

IV

Mais il y a plus.

Le Concordat inflige à la nation une lourde charge et un grave péril.

En exécution de ce traité, l'Etat paie aujourd'hui cinquante millions au catholicisme. Et par là même il imprime au catholicisme l'estampille officielle; il lui confère une sorte de mission, de délégation fonctionnelle, qui commande la confiance et le respect des populations.

Or, les évêques et le clergé catholique, loin d'être les auxiliaires et les coopérateurs du gouvernement, se montrent non-seulement irrespectueux et indociles, mais rebelles à l'Etat, s'autorisant de la haute prépotence dont Dieu lui-même, suivant leurs affirmations dogmatiques, a investi l'Eglise et son chef infaillible.

Cette attitude de l'Eglise catholique envers l'Etat a été mise en pleine lumière dans les solennelles discussions qui ont récemment occupé la Chambre.

Dans de telles circonstances, si décisives, soit en droit, soit en fait, il y a lieu d'abroger le Concordat.

Il importe que la justice et l'égalité soient rétablis sincèrement entre les doctrines qui se partagent les esprits et les consciences. Il importe que la République ne soutienne pas plus longtemps de ses millions et de son mandat officiel ses ennemis déclarés; toute liberté étant acquise aux catholiques comme à tous autres citoyens, de conserver leur dogme et de pratiquer leur culte, conformément aux lois du pays, sous la surveillance de l'Etat.

V

Qu'est devenu, d'ailleurs, ce Concordat de 1801, ce contrat séculaire devant lequel chacun s'incline avec une sorte de terreur religieuse, comme s'il était le "palladium" de nos destinées?

Le temps et les événements l'ont dégradé et ruiné. Il n'est pas une de ses dispositions qui n'ait subi l'altération ou la désuétude. Seule, cette intéressante prescription qui stipule au profit de l'Eglise "un traitement convenable," demeure debout, ferme et intacte, ardemment défendue par les évêques et pieusement exécutée par l'Etat.

Le reste n'est plus que vestiges, notamment l'obligation du serment de fidélité à la République française par les curés et les évêques.

Et quant aux soixante articles organiques, complément nécessaire du Concordat lui-même, où se trouvent les textes qui règlent la procédure d'abus, ceux qui prescrivent l'autorisation du pouvoir civil pour la publication des bulles pontificales, ceux qui exigent l'enseignement de la déclaration de 1682 dans les séminaires, etc., on sait avec quelle passion, quelle colère hautaine les chefs de l'Eglise les repoussent, comme entachés d'usurpation et de tyrannie et comme viciés, dès l'origine, faute d'avoir été soumis à l'acceptation du souverain pontife.

Toutes ces dispositions surannées sont en oubli, mortes et glacées. Il s'agit d'ensevelir ce passé devenu inintelligible et répulsif à tous égards. Il s'agit de rompre résolument des liens à demi brisés, dont nos ennemis irréconciliables tirent profit et prestige contre nous-mêmes et qui ne nous donnent, à nous nation, à nous patrie, que charges écrasantes, désordres et périls.

Tels sont nos motifs sommaires pour proposer à la Chambre les dispositions suivantes:

PROPOSITION DE LOI.

Article 1er.—Le Concordat du 23 fructidor an IX (10 septembre 1801) et les articles organiques du 26 messidor an IX, promulgués le 18 germinal an X, sont abrogés.

Art. 2.—Cette abrogation produira tous ses effets à partir du 1er janvier 1881.

Dès ce jour, ni le culte catholique ni aucun autre culte ne sera reconnu ni subventionné par l'Etat et aucun privilège de délégation ou d'honneur ne pourra leur être conféré.

Cette proposition de loi porte les signatures de MM. Charles Boysset, Charles Floquet, Clémenceau, Louis Blanc, Edouard Lockroy, Alfred Naquet, Germain Casse, Emile Deschanel, Barodet, Georges Périn, Martin Nadaud, Benjamin Raspail, Jules Maigne, Ménard-Dorian, Alfred Talandier, Chavanne, Mathé, Bousquet.

NUAGES DE PAPILLONS.

Un phénomène des plus extraordinaires, des plus intéressants, s'est produit, à Rouen et aux environs.

Des nuages de papillons dits Belles-Dames (*vanessa cardui*), ont traversé l'horizon, volant rapidement de l'est à l'ouest. Ces nuages de lépidoptères (ordinairement assez rares dans le nord), se sont succédé toute la journée; mais le phénomène semble avoir eu sa plus grande intensité entre quatre et cinq heures du soir.

Ces innombrables bandes volaient heureusement à une grande distance du sol, sans quoi, l'on en eût été aveuglé. On ne les apercevait, parfois, qu'avec difficulté, et leur grand nombre, seul, pouvait les rendre visibles; mais, de temps en temps, soit par le remous du vent, soit par suite de luttes et de combats entre ces myriades de jolies bestioles on en voyait des colonnes entières s'abattre en tournoyant dans la campagne et dans les jardins. C'était un spectacle étonnant. On pouvait alors les prendre par poignées.

Un jeune entomologiste, très bon observateur, avait vu qu'en effet, dans nos campagnes, les chenilles de la *vanessa cardui* avaient depuis un mois, dévoré tous les chardons.

Dans les colonnes qui se détachaient du nuage d'insectes et qui descendaient à terre, on remarquait un assez grand nombre de *plusia gamma* mêlés aux vanesses. Les phlox d'un jardin, au Bois-guillaume, en ont été littéralement couverts.

Toutes ces légions s'en allaient, nous l'avons dit, dans le sens du vent.

Les départements du Midi, aussi bien que ceux du Nord, ont été, dans ces derniers temps, envahis par les chenilles de la Belle-Dame, qui, après avoir entièrement dévoré les chardons, elles se sont jetées sur les champs d'immortelles. Le fait était constaté, ces jours derniers, dans la *Feuille des Jeunes Naturalistes*. M. Siép avait été, d'ailleurs, informé de ce fait par ses correspondants du Midi. Plusieurs journaux ont signalé aussi cet envahissement de la France par les Belles-Dames.

Ce qu'il est difficile d'expliquer, c'est une aussi prodigieuse et soudaine multiplication de ces papillons, ordinairement peu répandus partout et très rares dans notre région.

TROP DE PAPILLONS.—On se souvient que, dès le mois de mai, on signalait sur divers points de la France des passages de papillons formant parfois des colonnes d'un kilomètre de largeur et d'une très grande longueur.

A Angers, à Nancy, à Angoulême, à Albi, à Montélimar, on a observé des passages considérables de papillons. On en a signalé aussi à l'étranger, en Espagne et en Suisse notamment, et depuis en Angleterre, en Allemagne, en Italie.

Le 15 juin, M. Plumadon, météorologiste adjoint à l'observatoire du Puy-Dôme, en observait un passage qui durait de onze heures du matin à deux heures du soir; la largeur de la colonne avait au moins *huit kilomètres!* Une colonne de ces lépidoptères voyageurs, observée près de Saint-Nectaire par le docteur Barberet, passa sans interruption de huit heures du matin à cinq heures du soir, se dirigeant vers le sud.

La cause de cette formidable invasion de papillons est tout à fait inconnue; la plupart appartiennent au genre *vanessa* et à l'espèce qui a reçu le nom de *vanesse du chardon*; en même temps on a pu constater qu'il y a eu une migration d'une espèce de papillon de nuit (la noctuelle *plusia gamma*.)

Les Parisiens qui ont été à la campagne ces derniers dimanches ont pu remarquer aussi combien nombreux cette année sont les papillons et surtout les *vanesses du chardon*. Dans la plaine de Saint-Ouen et de Gennevilliers notamment, nous en avons vu dimanche dernier plus d'un million qui butinaient les bleuets et les coquelicots, les sainfoins, les luzernes et les chardons qui croissent abondamment dans ces parages. C'était un très joli spectacle, et dont s'amusaient fort les promeneurs.

Mais il y a peut-être dans cette abondance de papillons un réel sujet de crainte pour l'année prochaine. Ces milliers de lépidoptères vont laisser après eux des milliards de petits œufs, qui deviendront des chenilles dont le formidable appétit va s'attaquer aux jeunes pousses dès le commencement du printemps.

Aussi est-ce le vrai moment de protéger les oiseaux, si nous voulons résister victorieusement à cette invasion de papillons.

BIZARRE ACCIDENT.—Un enfant de 12 ans, fils d'un commerçant du quartier de la Madeleine, jouait, tout en marchant, avec un petit couteau à pointe arrondie, lorsque, faisant un faux pas, il tomba tout de son long; le couteau, qu'il tenait de la main droite, lui entra par le nez, et la violence du choc fut telle que la lame et le manche entrèrent tout entiers dans les fosses nasales.

Le blessé fut transporté à l'hôpital Beaujon; le chirurgien ayant pu se rendre maître de l'hémorragie abondante qui s'était déclarée, chercha à retirer l'instrument, ce qui lui demanda deux heures de tentatives fort douloureuses pour le pauvre enfant.

La lame, heureusement peu tranchante, pouvait se sentir en mettant le doigt dans la gorge, et l'on pouvait remarquer que le bout tout arrondi venait s'arcbouter contre la colonne vertébrale, ce qui rendait l'extraction fort difficile. Néanmoins, l'opération réussit et cet accident n'aura pas de suites fâcheuses.

—En passant sur le pont des Invalides.

—Tiens, on gratte ce pont?

—Peut-être que ça le démange.

LA CULTURE DU QUINQUINA.—Nous lisons dans une causerie scientifique:

J'ai parlé déjà ici des efforts poursuivis avec succès, dans plusieurs colonies anglaises, pour acclimater et cultiver un végétal extrêmement précieux, le quinquina, dont l'exploitation à outrance dans les forêts de l'Amérique du Sud, a rendu la recherche de plus en plus difficile.

Des essais analogues et fort heureux commencent à donner d'excellents résultats dans une de nos colonies, la Réunion. Une note de M. Trouet, communiquée à l'Académie des sciences par M. Chatin, évalue à plus de 30,000 le nombre des pieds de quinquina que possède actuellement cette île, et l'écorce qu'on a déjà pu y récolter serait de très bonne qualité, car elle donnerait de 50 à 55 grammes de quinine par kilogramme.

Ces faits devraient encourager des tentatives du même genre pour acclimater en Algérie un arbre utile et dont la culture, des plus fructueuses, serait pour notre colonie africaine une nouvelle source de richesse.

—Un reptile que nous n'envions pas au Brésil, le bothrops, vient d'être l'objet, de la part de deux physiologistes de ce pays, d'études expérimentales destinées spécialement à vérifier les effets produits chez divers animaux par le venin de ce serpent.

MM. Couty et Lacerda ont observé que la mort à la suite des inoculations de ce venin arrive en moyenne au bout de dix minutes, plus ou moins, suivant la taille des victimes et diverses conditions dépendantes du reptile qui fournit le venin. Cette terminaison fatale est précédée d'une période d'excitation, suivie d'un état de collapsus, d'abattement, d'où la victime ne sort plus.

UN DOIGT COUPÉ,.....ET RECOLLÉ.—Des parties fraîchement détachées du corps, les oreilles, des morceaux de chair, ayant conservé encore toute leur vitalité, peuvent, dans des circonstances favorables, se ressouder là où elles ont été enlevées.

M. Larrey, dans une des dernières séances de l'Académie de médecine, vient d'en citer un exemple des plus remarquables.

Un jeune homme de vingt-huit ans, menuisier, reçut un coup de hache sur le pied droit. Le gros orteil fut presque complètement détaché; il ne tenait plus que par un petit filet de peau et tombait complètement sur le côté du pied.

Le docteur Gavoy, appelé de suite, détacha complètement l'orteil, puis après l'avoir lavé, ainsi que la peau, il adapta les deux surfaces aussi bien que possible l'une contre l'autre, et les fit tenir au moyen de mèches de charpie imbibées de collodion mises dans le sens de leur longueur.

Quand le collodion eut pris, il enroula une autre mèche autour des premières.

De plus, un appareil fixa toutes les parties du pied dans une immobilité complète.

Douze jours après le pansement ne donnait aucune mauvaise odeur, le malade se trouvait très bien, et demandait à sortir. Vingt-quatre jours après l'accident, la cicatrisation était parfaite et à l'endroit où l'orteil avait été tranché, on voyait une cicatrice assez semblable à celle des coupures ordinaires. Actuellement, ce jeune ouvrier marche sans aucune douleur et sans difficulté.

Peut-être les progrès de la chirurgie permettront-ils plus tard de recoller les bras, les jambes des amputés par accident......et même comme l'a essayé, paraît-il, un docteur américain, la tête aux décapités!

—Pensée:

D'un artiste médiocre, on peut faire un bon critique d'art, de même que d'un mauvais vin, on peut faire d'excellent vinaigre.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE

will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY

in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

—:o:—

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

H. Hébert, Paris — H. Billard, N.-Orléans

HÉBERT & Cie,

LIBRAIRIE FRANÇAISE,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.

[illegible]

Fournisseurs pour écoles,

Artistes, Peintres,

Papetiers, [illegible]

Messieurs les professeurs trouveront leurs avantage à venir s'approvisionner de livres et de fournitures pour écoles chez

HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.

Bulletin Mensuel des livres

Nouvellement parus et importés sur commande par la Librairie française de

HEBERT & CIE.,

59 Chartres, coin Bienville.

Notre Bulletin mensuel est distribué gratuitement et expédié franco à toute personne qui en fait la commande.

Sommaire du Bulletin.

Religion..Philosophie..Morale..Droit..Economie politique..Législation..Administration..Commerce..Finances..Histoire..Biographie..Politique..Géographie..Ethnographie..Voyages..Littérature..Théâtre..Poésie..Sciences médicales..Mathématiques..Histoire naturelle..Beaux arts..Archéologie..Numismatique..Architecture..Musique..Linguistique..Education..Instruction..Livres pour la jeunesse.

Cabinet de lecture, Abonnements,

75 cents par mois.

Papiers peints Papiers peints.

40,000 Rouleaux à vendre au Rabais!

Dessins nouveaux et variés.

31 août—

Ayer's

Hair Vigor,

POUR RENDRE AUX CHEVEUX GRIS LEUR VITALITÉ ET LEUR COULEUR NATURELLE.

C'est une préparation des plus agréables qui est tout à la fois inoffensive et effective pour la conservation des cheveux. Elle donne, avec l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse, aux cheveux rouges, gris, d'une teinte légère ou passée, une riche couleur brune ou très noire, comme on peut le désirer. Par ce moyen les cheveux clairs s'épaississent, et il est remédié souvent, pas toujours cependant, à la calvitie. Le Hair Vigor arrête immédiatement la chute des cheveux et donne lieu à une nouvelle croissance dans tous les cas et les glandes ne sont pas détériorées; tout en donnant aux cheveux malades, faibles et cassants, ou autrement malades, une vitalité, une force et une souplesse extraordinaires.

Le Vigor nettoie le cuir chevelu, guérit et empêche la formation de la crasse et de la teigne; et par ses vertus rafraîchissantes, stimulantes et adoucissantes, il fait passer la plupart des humeurs et des maladies particulières à la peau du crâne, la tenant fraîche, propre et douce, conditions avec lesquelles les maladies du cuir chevelu et des cheveux sont impossibles.

COMME PRÉPARATION POUR LES CHEVELURES DES DAMES

Le Vigor est incomparable. Il est sans couleur; ne contient ni huile ni teinture, et ne salirait pas la batiste la plus fine et la plus blanche. Il répand un parfum agréable et durable, et comme article de toilette il est économique et sans pareil dans son excellence.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & CO.,

LOWELL, MASS.

Chimistes pratiques et analytiques.

Vendu par tous les droguistes en tous lieux.

20mars—4

GEO. P. ROWELL & CO.

Bureau d'Annonces de Journaux

Pour Dix cts.: Brochure de cent pages avec Listes de journaux tarif d'annonces.

Pour Dix Dollars: Quatre lignes insérées pendant une semaine dans trois cent cinquante journaux.

10 Spruce St N. Y.

24mai—3m

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Service entre la Nouvelle-Orléans et [illegible], via, Havane, Cadix [illegible].

SUSPENDU PENDANT LA QUARANTAINE.

[illegible]

CHARLES & GILBERTGREEN & CO., Agents,
26 an—1an 120 rue Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques steamers de cette ligne [illegible]

SAINT LAURENT, Jolly, mercredi, 17 sep.
PEREIRE, [illegible], mercredi, 24 septembre.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 1er octobre.
FRANCE, [illegible], mercredi, 8 octobre.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........$100
Deuxième cabine (vin compris)........$ 65
Troisième [illegible]

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec [illegible], vin, literie et ustensiles.

Pour passage, s'adresser chez,
L. GRAND, H Gallier Court.

[illegible] vin, literie et ustensiles, $45 [illegible] voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

CHARLES & GILBERTGREEN & Co. Agents,
180 rue Commune,
Nouvelle-Orléans.
1mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service [illegible].

Du Brême De la Nlle-Orléans
Hannover 17 sept.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre, et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 Entrepont...$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre...$150 Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 Entrepont...$15.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Schedl, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'Europe, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$46 00
De [illegible]..........$5 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs ainsi que le prix du passage.

Les compagnies vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour les détails s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 mai— No. 43 de la rue de l'Union.

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe
E. B. WARD, JR.
Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amoa, Port Cortez, Truxillo, Ruatan et Utilla, partira mardi vers les ports ci-dessus le Samedi 16 août, à 6 heures A. M., à Pineyune Tier, vis-à-vis le marché à la viande.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO.
22 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

E.B.—Le WARD fera un service en connexion avec la ligne régulière de paquebots sur la même ligne. 3 févr—79—1an

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON,
E. V. Gager, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Mercredi 17 Sept. à 8 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1/2 pour cent.

Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20
Billet d'excursion..........75

Cette ligne prend du fret et délivre des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON.
4mai—1an Rue Carondelet, No 42.

BELFAST & GLASGOW STATE LINE.

De New-York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.

Cabines de première classe seulement, une seule conchette.

BILLETS, $55 à $70, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas. Billets de retour bons pour 12 mois $100 à $120. Seconde cabine, une seule conchette $40, billets de retour $60.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO.,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO.
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des seconde cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route. 12 mars—6m

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

Steamship
[illegible] will leave her warf, foot of Toulouse street,
HUDSON,
Capt. E. V. Gager,
Wednesday, Sept. 17th, at 8 A. M.
Insurance on cargo by this line 1/2 per cent.

Cabin Passage..........$40
Steerage..........20
Excursion tickets..........75

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON.

Argentez vous-même [illegible]

BLEU D'ARGENT PUR [illegible]

VAPEURS.

Paquebot de Vicksburg, pour Vicksburg [illegible] SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
WHISPER, en remplacement du NATCHEZ.
R. S. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Aux débarcadères de la ligne [illegible] rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LAMBEY & YORK, 106 Commune et à P. F. CARLIN 17 rue Tchoupitoulas.

Paquet régulier des Opelousas, Partant tous les Mardis à 5, h du soir:

Pour Washington, Opelousas, Port-Barré, Simmsport, Cheneyville et tous les débarcadères sur la côte, la rivière Atchafalaya et le bayou Courtableau.

Le nouveau steamer à léger tirant d'eau
TRENTON remplaçant le YAZOO,
W. CRAWFORD, capitaine.
E. MOLAISON, commis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
GEO. D. HITE, rue Gravier 142.
ALFRED & McPEAKE, rue Gravier 128.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE.
JOS. P. AUCOIN, Capitaine.
W. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures du matin, JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES.

Fret pris pour le bayou Lafourche avec privilège de la transférer.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. RIVET,
136 rue [illegible], près St. Louis.
P. S. Un commis recevra le fret, stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son fret.
26 juillet—1 an

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 1er décembre le bateau à vapeur ST. FRANCOIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à 8 heures moins un quart du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 P. M.

Le même bateau se reliant au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et son retour le même jour à 5 heures 45 P. M.

Le fret reçu au même endroit, jusqu'à 4 1/2 heures P. M. sera livré le lendemain jusqu'à sa destination.
C. S. PAYNE,
Surintendant.
4 déc—

TABLEAU DES DEPARTS POUR Mandeville et la Rivière Tchefuncta des steamers de la malle

HEROINE

—ET—

NEW CAMELIA.

HEROINE

Part du Nouveau Lac à l'arrivée des trains des chars de la rue du Canal:

	Trains. A. M.	P. M.
Dimanche—Excursion	.....	3:00
Mardi	.....	3:30
Mercredi	.....	3:30
Jeudi—Pour le Old Landing	.....	Midi

Retour, part de

	Mandeville. A. M.	A. M.	Mandeville. M.	P. M.
Lundi	5:45	7:00		
Mercredi		7:00		
Jeudi		7:00		
Vendredi Old Landing		6:00		
Mandeville		7:00		

NEW CAMELIA

Part du Nouveau Lac à l'arrivée des trains des chars:

	A. M.	M.	P. M.
Dimanche—Excursion	7:00		
Lundi		12:00	
Vendredi			3:30
Samedi pour Mandeville et Old Landing			3:30

Retour, part de

	Old Landing. A. M.	P. M.	Mandeville. A. M.	P. M.
Dimanche—Excursion		3:00		5:00
Mardi	6:00		7:00	

Samedi part de Mandeville à 7:00 A. M.

Prix du trajet les jours d'excursion, aller et retour, $1.

Les autres jours, pour l'aller et le retour, $1, pour ou de Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

Deux lignes de voitures feront connexion avec les vapeurs à l'ancien débarcadère (Old Landing.)

Le fret sera reçu tous les jours, à son débarcadère, Nouveau Bassin, près le Pont Magnolia.

Les bagages [illegible] des rues Canal et Chartres, au départ du [illegible]. Le service est [illegible] des steamers [illegible].

Pour la Baie St.-Louis, Mississippi City et Biloxi.—A dater du LUNDI, 8 septembre 1879, le steamer Héroïne partira de l'extrémité du nouveau Lac pour Biloxi et les points intermédiaires tous les lundis et les vendredis à l'arrivée du train de 3 heures du matin. Au retour. Il partira de Biloxi tous les mardis et les samedis à 6 heures du matin.

Mississippi City vers 7 heures du matin.
Pass Christian vers 8 heures du matin.
Baie St Louis vers 9 heures du matin.

Le New Camelia continuera ses courses de mercredi partant de la Nlle-Orléans à l'arrivée du train de 3 heures du matin. Au retour il partira de Biloxi le jeudi matin à 6 heures.
W. G. COYLE.
22 juil— 35 rue Carondelet, coin Gravier.

NOUVELLES INVENTTION

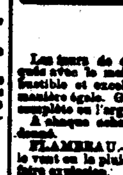

Moulin robuste à farine perfectionné de Hunter. Une combinaison dans un. Plus de 250 000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Géorgie.

Envoyez $1 pour échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents.
JAMES H. REYNOLDS
Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de [illegible] de Robert E. Lee, faisant quite avec le meilleur feu; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.

A chaque acheteur un [illegible].

FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

CLOCHES ÉLECTRIQUES.—Point de fils cachés ou de crans et sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner.
JAMES H. REYNOLDS,
90..........Rue Baronne..........90

Entre les rues Union et Perdido.
1ermai—79—1 an NLLE-ORLEANS LEE

L'UNION FRANÇAISE.

Par suite de récents changements, le Conseil de Direction se compose comme suit:

M. le vicomte PAUL D'ABZAC, consul de France, président honoraire.

M. EDGARD LARUE, président honoraire.

Président: F. TUJAGUE, 11 rue de Chartres.
1er vice-président: A. WALL, 26 rue Conti.
2me " " G. BOUYER, coin Canal et Chartres.
Trésorier: A. DOUSSAN, 46 rue de Chartres.
Secrétaire: A. GUILLEMET, — rue Dauphine.

DIRECTEURS:

MM. F. LIMET, bureau de l'ABEILLE.
J. L. DEVOL, coin Chartres et Conti.
H. BILLARD, librairie Hébert & Co., coin Bienville et Chartres.
J. ANGLADE, coin Bourbon et Conti.
A. LAFOND, rue Bourbon, sous l'Opéra.
A. DURIEU, coin Canal et Baronne.
A. BOURBELOT, 272 rue Dauphine.
E. SENAC, coin Chartres et Ste Anne.
E. CHAMET, — rue Bienville.
J. LARRIEU, Alger.

Les présidents de toutes les sociétés françaises de secours mutuels font également partie de la Direction.

Le Comité de Secours se réunit tous les mercredis, à 7½ heures du soir, au siège de l'Union, No 6, rue St-Louis.

Par ordre de la Direction,
A. GUILLEMET,
Secrétaire.
[illegible]

CHEMINS DE FER.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St.-Louis & New-Orleans R. R.

LA ROUTE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1879, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPART.	ARRIVÉE.
Express No 1 5.15 P. M.	Express No 2 9.45 A. M.
Mixed No 3—7 h A. M.	Mixed No 4—7.30 P. M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 3:30 P. M.

L'EXCURSION DU DIMANCHE pour McComb City part à 7 heures A. M.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O. et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Wagons-dortoirs jusqu'à CHATTANOOGA, pour les SOURCES DE LA VIRGINIE, tous les jours, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
18avril—

Great Jackson Route.

Chicago, St.-Louis & New Orleans R. R.

THE QUICKEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after july 6th 1879, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1 5.15 p. m.	Express No 2 9.45 a. m.
Mixed No 3...7.00 a. m.	Mixed No 4.......7:30 p. m.

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 3:30 P. M.

SUNDAY EXCURSION to McComb City leaves at 7 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O. AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Sleeping Cars through to CHATTANOOGA, for the VIRGINIA SPRINGS, daily without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
18avril—

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transporte la malle et l'Express du Sud.

A partir de DIMANCHE, 31 AOUT 1879, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée.
No 2, Express, tous les jours 5:00 p.m.	No 2, Express, tous les jours 7:41 a.m.
No 5, Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche 3:30 p.m.	No 6, Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche 9:25 a.m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sans changement [illegible] jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery et St-Louis. Un changement seulement pour New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
25mar—

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD
(MOBILE FAST LINE.)
THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES.

CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

On and after SUNDAY, AUGUST 31st 1879, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 2 Express daily....5:00 p. m.	No. 2 Express daily....7:41 a. m.
No 5, Coast accom. daily, except Sunday 3:30 p. m.	No 6, Coast accom. daily, except Sunday 9:25a. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent
25mar— J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas E. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 5 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les taxes de l'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR.
Passage de la Bourse.

Manufacture de Tabac à la Vapeur.

A. DELPIT,

13 & 15 rue St. Louis.

ETABLIE EN 1808.

Célèbres TABACS à priser.
PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, ROSE, RED, FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer.
CIGARES Havane et du pays.
Grand assortiment de PIPES-ECUME ET BRUYERES-FRANÇAISES véritables et de PIPES AMERICAINES.
Un beau choix de TABATIÈRES en Métal, Ecaille, Buffle, Papier-Maché et autres.
ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.
—Le tout—
AUX PRIX LES PLUS MODÉRÉS.
En gros et en détail.

DEXTER'S WHISKY

CONNU DEPUIS 1826.

La marque la plus vieille et la plus sure de whisky rectifié de choix qui ait jamais été offerte au public.

Les ordres du commerce en gros sont sollicités.

E. A. HOLT, Agent général, 72 rue Poydras.

NEW BRAND WHISKY EDMUND DEXTER & SONS

C'est avec plaisir que nous nous annonçons comme les successeurs de l'ancienne maison EDMUND DEXTER & SONS. Conservant le local qu'ils occupaient récemment, ainsi que leurs employés et leurs procédés de fabrication, nous continuerons à faire le célèbre

DEXTER'S WHISKY

OLD BRAND CINCINNATI DEXTER'S Celebrated WHISKY

que nous garantissons de qualité supérieure. M. E. A. HOLT, No 72 rue Poydras, dont le nom est depuis longtemps identifié avec celui du "Dexter's Whisky," continuera à agir comme notre agent dans le Sud, et nous sollicitons vos ordres par son entremise.

MOHR, MOHR & CO,

Successeurs de EDMUND DEXTER & SONS,

31 août—1 mois Nos 49 & 51 Sycamore St, Cincinnati, Ohio.

PHARMACIE DUCONGE,

20..........RUE DE CHARTRES..........20

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS; ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIE, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. Le Soussigné sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Willcox's Dysentery Remedy.

1 sept—79—1 an

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 36 rue de Chartres et 35 rue Bienville, Nlle-Orléans.

17 mai 79.—1 an.

ASSURANCES

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

LES directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

Primes d'incendie	$165,168 05		
Primes maritimes	24,051 22		
Primes de rivières	69,324 25		
			$258,543 52
Primes nettes		$234,143 52	
Moins réassurances	$13,716 40		
Moins primes remboursées	5,626 57		
		19,342 97	
			204,800 55

PERTES.

Pertes d'incendie	$ 36,028 94		
Pertes maritimes	9,337 36		
Pertes de rivières	28,576 06		
	$ 73,952 35		
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, sauvetages, épargnes, etc	36,442 66		
			110,395 01
Profits nets			$ 94,405 54

La compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recouvrer	$ 31,461 83	
Prêts sur bons et hypothèques	30,175 00	
		$ 61,636 83
Prêts sur demande	$ 52,552 64	
Argent en caisse	48,521 02	
		101,073 66
Propriétés foncières		109,806 66
Bons de ville, actions de banque et autres		94,682 58
Primes en voie de collection		25,007 83
Suspense account et fractions d'actions		14,156 69
		$406,397 50

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en actions de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim
Simon Forcheimer,	Jos. B. Wolf,
R. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. K. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Ruben G. Bush,	John M. Parker.

21mai—

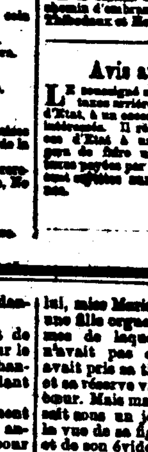

ENCRE JAPONAISE

COMMUNICATIVE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.

Encre Moderne

Noire en écrivant restant toujours limpide.

MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.

Dépôts chez tous les papetiers du monde entier.

E. ANTOINE & FILS

PARIS

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half yearly, $1 50 quarterly, $1; Single copy 10 cents.

Annual statement of the New Orleans Insurance Company,

UP TO DECEMBER 31st 1878.

1805......ESTABLISHED IN......1805

Fire premiums	$252,[illegible]	
Marine premiums	62,[illegible] 74	
River premiums	38,923 63	
Total premiums		$356,058 76
Deduct—		
Premiums on risks not terminated	$92,675 43	
Return premiums	10,416 15	
Reinsurances	20,506 9[illegible]	123,598 56
Net earned premiums		$232,460 20
Interest on investments		36,242 08
		$268,702 28
Deduct—		
Fire losses	$30,348 19	
Marine losses	26,924 70	
River losses	6,700 88	
	$64,171 77	
Rebate in lieu of participation	41,464 78	
General expenses, taxes, board of underwriters, charitable donations and cancellations	56,806 31	162,442 86
Net profit		$106,259 42
Deduct—		
Dividend of June, 1878	$25,000 00	
Dividend of december, 1878	25,000 00	
Surplus, reserved fund	56,259 42	
		106,259 42

The Company has the following

ASSETS:

Cash in bank	$53,682 42
Premiums in course of collection	64,082 20
Premium notes	19,462 45
Due by agents	1,843 23
Real estate	143,230 42
First mortgage notes and pledge notes	170,877 05
United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, bank, insurance and waterworks stocks	237,272 07
Total assets	$685,455 84

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	92,675 43
Dividends unclaimed	9,520 99
Loss adjusted, not claimed	2,000 00
Dividend, semi-annual, December 1878	25,000 00
Surplus, reserve fund	56,259 42
Total liabilities	$685,455 84

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this fifteenth day of January, 1879.
TH. BUISSON.
Third Justice of the Peace.

OFFICE OF THE NEW ORLEANS INSURANCE CO., Corner Camp and Canal Streets.
New Orleans, January 13, 1879.

At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

DIRECTORS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIÈRE,
CHS J. LEEDS,	JULES ALDIGÉ,
D. FATJO,	PIERRE POITZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17 jan—

FEUILLETON.

Com. 11 sept.

OLIVE VARCOE,

—PAR—

FRANCOIS DERRICK.

TRADUCTION DE LÉON BOCHET

III—(Suite).

La réponse d'Hilton ne fut pas précisément celle qu'Olive attendait. Le jeune homme leva langoureusement la tête, et dit:—Puisque vous êtes si admirablement clairvoyante, miss Lola, pouvez-vous me répéter ce que fera Eléonore?

Un éclair passa dans les yeux d'Olive; mais elle répondit avec une gaieté apparente:—Oh! je ne prétends pas savoir ce qu'elle fera; ce ne sera pas, en tout cas, quelque chose d'utile. Elle s'évanouira très probablement, et votre grand'mère s'empressera auprès d'elle avec de l'eau de Cologne et des essences. De ma vie, je n'ai rencontré de fille aussi gâtée qu'Eléonore Maristowe. Si, comme moi, elle avait été jetée dans le monde sans que personne s'inquiétât jamais d'elle, elle aurait pu apprendre bien des choses qu'elle ignore.

—De bonnes choses, Lola? demanda sir Hilton d'un ton légèrement moqueur. Savez-vous que c'est mal, de votre part, de dire que personne n'a pris soin de vous. Que vous a-t-il donc manqué à Trewavas? Ni la bonté, ni l'amour, je pense!

—Rien ne m'a manqué à Trewavas, excepté un œuf de Rock, répondit Olive en riant, et j'espère bien que je l'aurai, même un jour ou l'autre. Non. Je parlais des anciens jours, avant que je vinsse au milieu de vous. Ah! que j'ai souffert alors! Quelle misère à Smyrne! Mon père, toujours dans les nuages, et cette horrible vieille femme, maîtresse à la maison, qui ne cessait de me battre.. et, bonté divine! quels mensonges elle débitait, et comme elle m'apprenait aussi à mentir!

Sir Hilton la regardait curieusement, comme si, pour la première fois, il s'apercevait de l'étrangeté de son caractère.

—Est-ce que de temps en temps, vous ne vous laissez pas encore aller à quelques petites fictions, Lola? demanda-t-il. Prenez garde à vous! le mensonge n'est une vertu qu'en Orient.

Olive devint toute rouge, mais se mit à rire, et répondit gaiement:—La vérité est chose trop précieuse pour qu'on la dise à tous. Je la garde pour vous, Hilton, et quelques autres. Pour le reste du monde, la fille d'Orient reprend le dessus; c'est plus fort que moi, vous savez. Si je ne suis pas née dans les Cornouailles ou en Angleterre, ce n'est pas ma faute, n'est-ce pas?

—Non; mais que voulez-vous dire avec cet œuf de Rock qui vous manque à Trewavas; puis-je vous le donner?

Olive fixa sur lui ses yeux noirs d'une façon étrangement pénétrante; mais elle vit qu'il ne comprenait pas encore la vérité toute entière, de sorte qu'elle répliqua négligemment:—Oui, vous pouvez me le donner, et vous seulement; pas maintenant cependant. Je vous le demanderai quelque jour.

Sa main brûlante touchait celle d'Hilton. Ses joues étaient enflammées.

—Sur ma parole, Olive, quelque chose vous tient certainement à cœur, dit sir Hilton; mais vous n'avez pas besoin de vous exciter ainsi. Demandez, et vous obtiendrez, quand bien même ce serait la moitié de mon domaine. Est-ce assez oriental, cela, Lola?

—Comme mensonge, j'ose dire qu'on se croirait en Orient, répondit-elle.... Puis, tout à coup:—Je voudrais que vous fussiez retenu ici tout un mois.

—C'est bien aimable de votre part. Je ne fais pas le moindre doute que votre désir ne soit exaucé. Je ne me sens pas trop en état d'être transporté.

—Ah! mais on ne vous demandera pas votre avis, Hilton. Votre grand'mère en fait trop à sa tête, et est trop fière de sa propre dignité pour vous laisser ici. Leur premier soin, à tous, sera d'envoyer une voiture pour vous ramener à Trewavas.

—Je n'y consentirai pas; il est bien inutile d'y penser. Je ne pourrais supporter les cahots de la route. Je me trouve confortablement ici, et j'y resterai.

—Soyez inébranlable dans votre résolution, s'écria Olive les yeux étincelants de joie: je ne vous quitterai pas, Hilton.

—Vous, Olive? C'est impossible.

—Pourquoi pas?.... Ne suis-je pas votre cousine, presque votre sœur? Eléonore ne le pourrait pas, cela va sans dire. Mme *Grognon* pousserait des cris de détresse, et serait des attaques de nerfs; mais moi, je suis trop insignifiante pour qu'on s'en occupe. De plus, je suis bien meilleure garde malade qu'Eléonore.... Comment vous trouvez-vous avec cet oreiller maintenant?

—Admirablement, Olive. Vous l'avez placé juste comme il faut. Alors, réellement, vous pensez que vous pourrez rester?

—Certainement, si vous insistez auprès de Lady Trewavas pour me garder; et vraiment, Hilton, je vous serai bien reconnaissante si vous faites cela pour moi; car, en vérité, je suis effrayée de retourner au château, tant que la tempête ne sera pas calmée. On ne manquera pas de dire à Trewavas que je suis cause de votre accident.

—Ils n'oseraient pas le dire. En quoi est-ce de votre faute?

—Ne vous ai-je pas entraîné à venir avec moi?

—Quel enfantillage, Olive! Qui donc serait assez absurde pour vous rendre responsable de cet accident? Pixy a été aujourd'hui très-difficile à monter; je ne l'aurais jamais cru si rétif! Si ma respectable grand'mère vous dit des choses désagréables, venez me trouver, et je lui ferai entendre raison. Je déteste les querelles entre parents.

—Quel bon et cher cousin vous êtes, Hilton! s'écria Olive, en se penchant vers lui et en le dévorant de ses yeux noirs étincelants. Que puis-je faire pour vous remercier?

Sir Hilton sourit. Il commençait à avoir une vague idée qu'Olive abusait un peu trop du cousinage.

—Pourquoi tant de remerciments, Lola? dit-il; entre frère et sœur, on n'a pas besoin de se remercier.

A ce moment le bruit d'une voiture qui entrait dans la cour de la ferme empêcha Olive de répondre.

—C'est le docteur! s'écria sir Hilton joyeusement. Allons! une fois mon bras remis, je suppose que tout ira bien. Aurez-vous le courage d'assister à l'opération, Lola?

A son grand étonnement, Olive éclata en sanglots et sortit précipitamment de la chambre. Dans l'escalier, elle rencontra le médecin, et le saisissant par la main, étrangement surexcitée:

—Allez-vous le faire souffrir beaucoup? cria-t-elle. Oh! docteur Burton, c'était si loin de ma pensée qu'un accident pourrait arriver à Hilton!.....

Olive s'arrêta tout à coup, car elle venait d'apercevoir derrière le docteur Burton la figure grave et sévère de John Trewavas.

—Ne vous alarmez pas, miss Varcoe, fit le docteur. J'espère que sir Hilton n'est pas sérieusement blessé. Vous paraissez nerveuse. Vous feriez mieux de rejoindre lady Trewavas et miss Maristowe. Elles sont en bas, toutes deux.

Olive jeta sur John un regard de reproche plein d'amertume, et, passant devant lui sans lui parler, elle descendit précipitamment l'escalier et alla se cacher dans le verger, à l'extrémité de la ferme.

Le ressentiment de sir Hilton contre Eléonore ne pouvait résister, une minute, à l'explication que s'empressa de donner lady Trewavas. La vieille lady mit tout sur le compte d'une espièglerie d'Olive, d'une de ces plaisanteries auxquelles l'espiègle jeune fille avait depuis longtemps habitué les hôtes de Trewavas, et, avec une indifférence étudiée, s'efforça de persuader à son petit-fils qu'Olive n'avait eu d'autre but, en suscitant une querelle entre les deux amants que de s'amuser à leurs dépens.

Quant aux mensonges débités avec tant d'art par miss Varcoe dans cette affaire, il n'y avait pas même à s'en occuper, et sir Hilton ne fit qu'en rire.

Olive, dès les premiers temps de son arrivée dans les Cornouailles, s'était livrée à toutes sortes d'inventions dans le goût oriental, avec une adresse et une habileté qui avaient bien souvent fait rire et désarmé ses adversaires eux-mêmes. Et puis, comment se fâcher contre elle? Comment lui garder rancune? Ses manières et ses habitudes étaient si différentes des habitudes et des manières anglaises, et elle considérait si naïvement la tromperie comme un droit et comme le moyen le plus simple de défense et d'attaque!

Ses mensonges, du reste, étaient si loin de ressembler aux vulgaires fourberies; ils avaient en eux un tour de si franche plaisanterie, une saveur de fantaisie et de malice si orientale, que loin d'en éprouver un sentiment répulsif de dégoût, on se sentait porté à les lui pardonner, et qu'on lui permettait de dire et de faire des choses qu'on n'aurait pas supportées un instant d'une dame anglaise.

Institutrices, maîtresses, jeunes visiteurs, vieux et respectables curés avaient tour, les uns après les autres, employé en pure perte leur éloquence à lui faire comprendre l'inconvenance de sa conduite. Elle était toujours prête à reconnaître ses torts, toujours disposée à se repentir, à jeûner, à prier, à se couvrir la tête de cendres et à s'humilier comme une humble pénitente; mais ces contritions et ces expiations ne la corrigeaient pas. La blaguerie de son caractère semblait à des Anglais un aveuglement moral d'où pouvaient résulter toutes sortes de fautes et même de crimes, et l'ardeur, la passion, la violence de sa nature étaient un perpétuel sujet d'étonnement et de crainte pour ces cœurs calmes et froids.

Elle mettait à satisfaire ses moindres désirs une opiniâtreté qui dépassait leur compréhension et les faisait frémir. Olive, en un mot, était une fille étrange, dangereuse à elle-même et aux autres; vindicative et, cependant, généreuse, perfide et menteuse, mais douce, facile à émouvoir et pleine de séductions; une fille qu'il était impossible de haïr et dangereux d'aimer.

Ces pensées remplissaient l'esprit de lady Trewavas, quand, penchée sur le lit de son petit-fils, elle observait les changements de sa physionomie; pendant qu'elle lui parlait.

—Olive n'a ni sens moral, ni sentiment honnête et droit, disait-elle d'un ton anxieux; ce qu'il y aurait de mieux pour elle serait une pension ou un couvent.

—Un couvent! ma chère grand'mère, ni pension ni couvent, ne feront jamais une puritaine d'une femme comme Olive. Quant à moi, je ne désire pas qu'on me la change. Toutes ses petites ruses ne sont qu'amusantes, et n'ont jamais fait de mal à personne. Trewavas serait d'une intolérable tristesse sans elle. Jamais je ne permettrai qu'elle le quitte.

—Mais, mon cher Hilton, il faut bien penser à son avenir. Qui pourrait avoir l'idée d'épouser une fille semblable?

—Marier Olive! s'écria sir Hilton en tressaillant tout à coup; quelqu'un l'a-t-il donc demandée en mariage?

—Personne, répondit lady Trewavas.

—A la bonne heure, fit-il en riant. Un joli démon qu'on aurait là pour femme! Elle ne se mariera jamais; elle vivra toute sa vie à Trewavas avec vous, Eléonore et moi.

Lady Trewavas avait une opinion très arrêtée sur ce sujet, mais elle hésitait à en faire part à son petit-fils, et avant qu'elle eût eu le temps de trouver une réponse, le docteur Burton entra, ayant Eléonore au bras.

—Maintenant, ma formidable besogne, est terminée, dit-il gaiement. Je vous confie le meilleur de tous les médicaments, sir Hilton. Voici miss Maristowe qui est trop impatiente de vous voir pour se soumettre plus longtemps à mes prohibitions.

Rougissant d'émotion, les yeux brillants, Eléonore s'approcha d'Hilton. Elle n'avait pas changé la toilette décolletée qu'elle portait à dîner, et, quand se penchant, rejetée en arrière, tombe de ses épaules, en laissant voir sa poitrine et ses bras admirables, d'une blancheur éclatante, que faisait encore ressortir les plis écarlates de son vêtement, sir Hilton ne put réprimer un mouvement d'admiration. Il la regarda en souriant. Pour lui, miss Maristowe avait toujours été une fille orgueilleuse et froide, aux charmes de laquelle, pour son malheur, il n'avait pas eu la force de résister. Il avait pris sa timidité pour de la froideur, et sa réserve virginale pour un manque de cœur. Mais maintenant elle lui apparaissait sous un jour tout nouveau; car à la vue de sa figure empreinte de fièvre, et de son évidente souffrance, elle venait de saisir la main qu'il lui tendait, et se penchant sur lui l'embrassait avec effusion en laissant couler sur son visage des larmes vraiment sincères. Profondément ému, il l'entoura de son bras et la pressa sur son cœur.

—Ma chère Eléonore, dit-il en s'efforçant de reprendre son calme; je ne m'attendais pas à vous voir ici. Comment avez-vous appris mon accident?

Ses larmes empêchèrent Eléonore de répondre.

—Le docteur Burton dînait à Trewavas, et Kinsman est venu l'y chercher, fit lady Trewavas. Olive semble avoir oublié qu'il était au château, et sans cette circonstance, nous n'aurions rien su. Elle ne nous a pas fait avertir.

—Cela n'a pas d'importance, répondit galement le docteur Burton. Mesdames il ne faut pas de bruit et d'agitation autour de mon malade. La blessure est réellement peu de chose, mais.....

—Je remercie Dieu qu'elle ne soit pas pire, interrompit lady Trewavas; mon cher enfant, tu ne m'as pas raconté ce qui s'est passé.

—Je montais Pixy, et il m'a désarçonné, voilà tout. N'entrons pas dans les détails pour le moment. A propos Eléonore, continua-t-il en lui pressant amoureusement la main, je suis bienheureux que vous m'ayez traité cette après-midi d'une si capricieuse façon; car si vous m'aviez accompagné, c'est Pixy que vous auriez monté, et Dieu sait ce qui serait advenu. Il était horriblement vicieux aujourd'hui.

—Je croyais vous accompagner, dit Eléonore doucement, et j'ai été si peinée que vous ayez pris cela pour un manque de parole de ma part! Oh! Hilton, qu'elle triste soirée j'ai passée!

—J'ai expliqué tout cela, ma chère, interrompit lady Trewavas. Hilton sait à qui revient la responsabilité de ce malentendu. Réellement, mon cher enfant, il faut prendre des mesures pour qu'Olive à l'avenir ne jette plus ainsi le trouble entre Eléonore et toi.

—Elle n'y parviendra jamais, fit sir Hilton, dévorant des yeux la tête charmante d'Eléonore; comment pouvez-vous penser que ce soit possible?

Il oubliait en ce moment ses paroles et ses sentiments de l'heure précédente.

—Ma chère lady Trewavas, dit le docteur Burton, j'ai recommandé le calme à mon malade. Il serait préférable de le laisser seul. Le repos lui est nécessaire; nous l'avons trop fait causer déjà.

—Allez-vous donc me quitter si tôt, Eléonore? demanda sir Hilton vivement.

La jeune fille, agenouillée au chevet du lit, leva la tête à cette question, et interrogea lady Trewavas du regard.

—C'est à moi que vous devez vous adresser, miss Maristowe, fit le docteur en souriant; c'est comme la meilleure pensée que je vous ai amenée sir Hilton. Je vais partir avec lady Trewavas, et vous laisserai ici. Cette combinaison vous convient-elle, sir Hilton. Voyons, si vous passez un quart d'heure en compagnie de cette charmante garde-malade, me promettez-vous d'avaler une potion, quand je vous l'apporterai.

—Vous me trouverez tout prêt à prendre n'importe quel poison, docteur, en remerciment de votre adorable ordonnance.

Ah! quels heureux moments ils passèrent ainsi, tous deux oubliant leurs souffrances, leurs doutes et leur jalousie, oubliant tout pour ne parler que de leur amour! et pendant ce temps, la pauvre Olive Varcoe, trempée de pluie, assise sous les arbres, dans l'obscurité, pleurait amèrement!

Il y a des êtres, sur cette terre, pour qui c'est toujours l'hiver. La dépendance, la pauvreté, la souffrance, le chagrin n'ont pas d'été. Parmi les plus misérables des déshérités du soleil, est le parent pauvre.... Le vieux et faible bonhomme qui se glisse discrètement devant les hôtes d'importance, qui s'assoit dans les coins, fait les commissions, sourit platement aux plaisanteries,—sinistre moquerie du rire!—ou la femme flatteuse et rampante, qui supporte toutes les avanies avec une gaieté inaltérable, et subit les rebuffades de la famille sans sourciller, véritable bouc émissaire, c'est sur elle que pèsent les dissensions intérieures et que se déchargent les colères. Tel est son sort! Et puis il lui faut être le souffre-douleur des enfants, écouter avec un intérêt qui ne doit pas se démentir un instant, les bavardages de la mère de famille, sa patronne, et ne jamais faire entendre une plainte!

Olive, cependant, n'était pas une de celles-là, quoiqu'elle vécût dans une sorte de dépendance à Trewavas, et que la vieille douairière, sans le vouloir, le lui fît quelquefois rudement sentir. Les hôtes se trouvaient-ils trop nombreux au château, on considérait comme tout simple que miss Varcoe cédât sa chambre à l'un d'eux, ou acceptât quelque compagne de lit. Souvent on la traitait avec dédain, comme une personne sans conséquence, et souvent on organisait des réunions, des dîners, des pique-niques où elle n'était pas invitée. On la laissait de côté sans se soucier d'elle, et lady Trewavas ne semblait pas s'en apercevoir.

C'était devenu une habitude, dans la famille, de l'oublier, de la passer sous silence, et la justice ou l'injustine de pareils procédés ne préoccupait personne. Olive avait trop peu d'importance, et cela ne dépendait à tout.

Au fond, on n'était ni manque d'affection ni dureté de cœur; mais le pli était pris, et on s'était accoutumé à Trewavas à ne compter pour rien Olive Varcoe.

De plus, on l'employait à une foule de choses qu'elle considérait comme indignes de l'occuper. Elle aidait à raccommoder le linge de la maison, à étiqueter les conserves et les confitures, et—horreur des horreurs!—lady Trewavas, de temps en temps, lui faisait cadeau d'une de ses vieilles robes en lui ordonnant de la remettre à sa taille.

(*A continuer.*)

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.